



FLASH **FiRST** syndicat

Élections professionnelles du 19 novembre 2015 : tout comprendre



Pourquoi de nouvelles élections en 2015 ?

► Des délégués du personnel éloignés de leurs mandants

L'éclatement de la SNCF en 3 EPIC, combattu par FiRST, a entraîné le bouleversement de nombreuses structures.

De fait, les délégués et représentants que vous avez élus en 2014 ont vu, pour certains, leur affectation changer. Ou alors, ce sont les réorganisations qui ont éloigné les représentants du personnel de leurs mandants.

Dans la situation transitoire actuelle, les délégués ne sont plus en mesure de représenter les Cheminots de nombreux chantiers. Il est donc impératif d'organiser le plus rapidement possible des élections pour faire « coller » les délégations du personnel aux nouveaux périmètres.

► Des Comités d'Établissement entièrement restructurés

Les Comités d'Établissement, pour la plupart régionaux (sauf Directions Transverses, Fret...), verront également leur périmètre évoluer et s'adapter aux 3 nouveaux EPIC.

Ainsi, la notion de périmètre géographique subsiste dans l'EPIC Mobilités (22 CE régionaux + CE Gares et Connexions + CE Siège Mobilités + CE Fret). En local, les agents qui y sont attachés (voir fiche de paie en cas de doute) voteront donc essentiellement pour des représentants régionaux.

En revanche, deux changements notoires sont à retenir.

Pour les agents désormais rattachés à l'EPIC Réseau, la notion de CE Régional disparaît. Ainsi en a décidé l'Entreprise après une guerre de tranchées entre syndicats « représentatifs » et arbitrage du Ministère des Transports.

Ne subsisteront que 5 CE nationaux : Circulation, Maintenance et Travaux, SNCF Réseau IDF, Siège SNCF Réseau et Ingénierie et Projets ; le tout, pour 52 000 agents !

A cela, il faut ajouter le CE de l'EPIC de tête auquel sont attachés les agents de la Sûreté, des Systèmes d'Information, les Médicaux Sociaux, les services RH + Production Comptable + DDET, de « Corporate » et Immobilier.

Une élection simultanée des représentants du personnel aux Conseils d'Administration

D'un seul Conseil d'Administration avant la réforme, la nouvelle SNCF se dotera désormais de deux Conseils séparés : l'un à la tête de SNCF Réseau (présidé par Jacques Rapoport), l'autre à la tête de SNCF Mobilités (présidé par Guillaume Pepy).

Là aussi, des élections s'avèrent donc indispensables. Les Conseils d'Administration définissent la politique des EPIC et veillent à leur mise en œuvre. Ils comportent des représentants de l'État « choisis en raison de leur compétence », des personnalités choisies par la SNCF, des représentants des salariés, des représentants de Voyageurs et d'associations... Le mandat des représentants du personnel est de 5 ans.

Une nouvelle instance : le Conseil de Surveillance

Pas de Conseil d'Administration à l'EPIC de tête, mais une nouvelle instance : le Conseil de Surveillance.

Cet organisme, non-exécutif, a pour mission de veiller au bon fonctionnement de la SNCF et d'en rendre compte à l'État. Il arrête les priorités stratégiques du groupe, élabore la trajectoire financière du groupe, assure la cohérence des stratégies des 2 autres EPIC...

Présidé par Guillaume Pepy, ce Conseil comprend des représentants de l'État, des personnalités choisies en fonction de leur compétence et des représentants des salariés (8). Leurs mandats sont de 5 ans.



Le 19 novembre 2015, les Cheminots élargiront donc :

- ▶ leurs Délégués du Personnel,
 - ▶ leurs Représentants dans les différents Comités d'Établissement,
 - ▶ leurs Représentants au Conseil d'Administration de leur EPIC,
 - ▶ les Représentants des Cheminots au Conseil de Surveillance de la SNCF,
- Soit quatre élections le même jour !



Rôles des représentants du personnel

- ▶ **Les Délégués du Personnel** : proches de vous, ils sont vos représentants auprès de l'employeur. Ils peuvent donc adresser toute réclamation individuelle ou collective et vous épauler au quotidien.
- ▶ **Les Représentants du Personnel dans les Comités d'Établissement** : Ils sont informés, consultés et s'expriment sur le plan professionnel : conditions de travail, effectifs, formations professionnelles, réorganisations. Ils gèrent également en toute autonomie les Activités Sociales des Cheminots. Lorsque vous votez pour telle ou telle organisation syndicale, vous vous exprimez donc en faveur de telle ou telle politique sociale.
- ▶ **Les Représentants des Cheminots dans les Conseils d'Administration et au Conseil de Surveillance** : ils vous représentent au plus haut niveau de l'Entreprise.

Les enjeux des élections

L'avenir de nos acquis est en jeu. Actuellement, les 4 organisations syndicales « représentatives » se divisent en 2 clans : les syndicats « contestataires » dont l'attitude pourrait être dangereuse à la veille de l'ouverture des négociations sur le temps de travail.

A l'opposé, les syndicats d'accompagnement, qui se prétendent « réformistes », mais qui n'ont en rien réussi à faire évoluer la réforme du système ferroviaire.

Une réforme qui a éclaté l'entreprise et reporté sur la SNCF pas loin de 40 milliards de dettes. A défaut de s'unir lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts supérieurs des Cheminots, ces syndicats jouent la division et l'exclusion.

FiRST estime que l'union syndicale est indispensable lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts majeurs des Cheminots.

A la veille de négociations très importantes, l'équilibre des forces doit être rétabli ! Vous pouvez y contribuer !

Ne tombez pas dans le piège que vous tend l'Entreprise !

Le rêve de l'Entreprise, c'est que l'érosion – inévitable – des syndicats « contestataires » les fassent passer en dessous de la barre des 50 %, leur permettant de dénoncer des accords et que, dans le même temps, les Cheminots confirment leur soutien aux syndicats d'accompagnement, qui, avec plus de 30 % des voix, peuvent valider tout et n'importe quoi. La solution est de placer un arbitre dans le jeu.

En soutenant les listes CE FiRST-FO et CFE/CGC, vous nous rendrez « représentatifs » sur le plan national.

Ainsi, nous mettrons fin à la confiscation de l'information syndicale; nous siègerons au plus haut niveau pour défendre réellement vos intérêts.

Voter pour nos représentants CE, c'est aussi exiger un renouveau des activités sociales.

Les militants FiRST ont été les PREMIERS à réussir la mise en place des chèques-vacances à la SNCF.

Nos trois syndicats veulent aller encore plus loin : titres restaurant, coupons sport...

**Votez
pour l'original,
pas pour les copies
ni pour les copieurs !**

Votre contact FiRST



**Le 19 novembre 2015, faites évoluer
le dialogue social, votez pour les listes
communes FiRST – FO – CFE CGC !**



L'actualité en temps réel sur le blog de FiRST
Flashez le QR code avec votre smartphone
ou tapez « syndicat first » dans le moteur de recherche
Blog : <http://syndicatfirst.blogs.nouvelobs.com>

